

# Des contrôles routiers renforcés

Une journée coup de poing a été organisée le 6 avril face aux chiffres alarmants



L'un des contrôles s'est déroulé au rond-point de l'Al à Fresnes-les-Montauban.

Depuis le début de l'année, 20 personnes sont mortes sur les routes du Pas-de-Calais, dont trois jeunes de moins de 25 ans. Ces chiffres, en hausse de 54% par rapport aux trois premiers mois de l'année 2018, sont inquiétants selon Alain Bessaha, directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais. « On tire la sonnette d'alarme ! Si on continue dans cette direction, on va finir l'année avec des chiffres qu'on n'avait pas vu depuis dix ou quinze ans ! »

À l'aube des week-ends rallongés et des grands départs en vacances, la préfecture a donc fait le choix de renforcer les contrôles routiers pour renverser cette tendance. Selon le chef du cabinet du préfet : « Ces contrôles ont avant tout une vocation préventive, mais aussi pour objectif de sanctionner les mauvais comportements. »

## UN COMPORTEMENT À MODIFIER

Mais pour Alain Bessaha, c'est avant tout au conducteur de se remettre en question. « Deux tiers des radars du département ont été dé-



**« Il faut que les gens comprennent que derrière les chiffres, il y a des familles endeuillées »**

Alain Bessaha

Chef de cabinet du préfet du Pas-de-Calais

gradés au moins une fois ces six derniers mois. Sans faire de corrélation directe, je pense que cela illustre un relâchement général dans le comportement des automobilistes. Il faut que les gens comprennent que derrière les chiffres, il y a des familles endeuillées, et que seul un changement dans leur comportement fera baisser le nombre de morts sur nos routes. » Il appelle donc chacun à la plus grande vigilance et tient à préciser que « la vitesse est la cause de 36% des accidents mortels, les

## BILAN DE LA JOURNÉE COUP DE POING

### • À Dainville

- 70 véhicules contrôlés sur le rond-point de la Flutte.
- 1 contravention pour non présentation des papiers administratifs.
- 2 contraventions pour excès de vitesse inférieur à 20 km/h.

### • À Gavrelle et Fresnes-lès-Montauban

- 1 infraction pour vitesse délictuelle (172 km/h)
- 3 infractions pour conduite faisant usage du téléphone mobile.
- 1 conduite sous stupéfiants.
- 1 infraction pour non-port de la ceinture conducteur.

### • Sur l'A21

- 4 infractions pour excès de vitesse.
- 241 véhicules flashés au radar automatisé dont 7 motos.

fautes d'inattention de 25% d'entre eux ». Pour lui, il est urgent que « les conducteurs prennent conscience qu'il faut changer d'état d'esprit et que la route est avant tout un espace de partage ». ■

MAXIME LAURENT